



Fonction publique

Volume 1 no 15 - 23 mars 2016

Négociation de l'unité fonction publique

État d'avancement au 21 mars 2016

Le 15 mars, l'employeur a rencontré le comité de négociation de la fonction publique du SPGQ après un mois d'attente. Lors de cette rencontre, le comité de négociation s'est rapidement retrouvé dans une impasse devant la position inflexible de l'employeur. Ce dernier refuse de considérer les économies générées par la modification au régime d'assurance-traitement.

L'employeur considère que les modifications sont à coût nul. Il a informé le comité de négociation qu'il ne réinvestira pas dans nos conditions de travail les sommes qu'il veut récupérer. Par exemple, les économies dégagées par la réduction de 2 jours de congé de maladie par an ne seraient pas réinvesties. Le SPGQ a proposé la participation d'un actuaire indépendant pour trancher la question, ce que l'employeur a refusé.

Considérant cette position intransigeante, le SPGQ a suspendu les rencontres à la table de négociation prévues les 16 et 17 mars.

Devant cette impasse, le comité de négociation s'est présenté devant le conseil syndical, le 18 mars, pour lui réclamer des mandats permettant de faire évoluer la situation. Les membres du conseil syndical se sont prononcés en faveur de la poursuite de la grève. Ils ont également convenu d'un mandat afin d'évaluer des moyens alternatifs pour augmenter la pression sur le gouvernement.

Rappelons que depuis le 11 février 2016, le comité de négociation a exprimé à l'employeur la position du conseil syndical relative aux deux dépôts patronaux (ceux du 27 janvier 2016 et du 9 décembre 2015 qui ont été présentés lors du conseil syndical de janvier). Ces deux dépôts ont été jugés nettement insuffisants.

Considérant tout ce qui précède, le comité de négociation estime que la partie patronale doit faire du chemin afin d'en arriver à une entente de principe.

Merci de continuer d'appuyer votre comité de négociation lors des différentes actions de mobilisation. La prochaine action est prévue le 31 mars prochain.



Informations importantes

- **Grève de soir et de fin de semaine**

L'avis de grève en vigueur ne couvre pas le vendredi 25 mars et le lundi 28 mars 2016, et ce, en raison du congé pascal.

- **Changement au comité de négociation**

Le comité de négociation tient à souligner le départ de M. Dieudonné Ella Oyono. Il quitte le SPGQ à la suite de l'obtention d'un nouvel emploi. Le SPGQ le remercie pour sa contribution et lui souhaite bonne chance dans sa nouvelle carrière. Un remplaçant sera choisi par les instances du SPGQ au cours des prochaines semaines.

Des questions sur les négociations en cours ?

Écrivez-nous à negociation@spgq.qc.ca.

Votre comité de négociation pour l'unité fonction publique,

Francine L'Espérance, première vice-présidente et porte-parole du comité de négociation fonction publique
Manon Therrien, deuxième vice-présidente
Jean-François Landry, troisième vice-président
Thérèse Chabot, membre du conseil syndical